

L'an 2026 et le 9 juillet à 18h15 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 2 juillet 2026

Date de la convocation : 2 juillet 2026

Date d'affichage : 2 juillet 2026

Délibération N° 09-07-2026 / N°89

Etaient présents les membres en exercice : 84

Messieurs Jean-Marie Dufay, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Mathieu Louis, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Maurice Soyez, Harold Tétu, Philippe Verret, Pascal Dionnet, Michel Petit, Philippe Cojon, Julien Bellengier, Olivier Deneuville, François Level, Frédéric Jonard, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Jean-Luc Leuiller, Christian Boucly, David Dubois, Pascal Glavieux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Philippe Labenne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Gilbert Cottin, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Thomas Bonnelle, François Coquart, Christophe Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Rodrigue Hotte, David Duchateau, Pierre Bourdrez, Eric Legrand, Guillaume Lefebvre.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Michèle Delporte, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Julie Théret, Françoise Détourné, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 100

Absents excusés : Roland Descamps, Eric Caron, Maxime Fourmanoir.

Absents suppléés : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Stéphane Locquet suppléé Maxime Desaulty, Jérôme Corman suppléé par David Jacquet, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Raymond Lavigne suppléé par Catherine Regniez, Ludovic Duriez suppléé par Marie Tinchon, Yves Lieppe suppléé par Pascal Citerne

Absents : Hubert Tassencourt, Christophe Rose, Patrick Dekeyser, Magalie Larivière, Arnaud Ricq, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Simon Guillemant, Alexandre Decry, Joël Toursel, Xavier Jacquemont.

Absents ayant donné procuration : Yohann Carvalho ayant donné procuration à Mathieu Louis, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Arnould Thilliez, Christophe Ansquin ayant donné à Béatrice Dausse, Hugues Legoux ayant donné procuration à Jean-Claude Jacquemelle, Philippe Lefebvre ayant donné procuration à Michel Seroux, Christophe Beaumont ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Jean-Paul Hémery ayant donné procuration à Alain Debureaux, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Damien Bricout ayant donné procuration à Philippe Carton.

Secrétaire de séance : Alain Rose

Action sociale : Candidature à l'appel à projets « soutien aux initiatives des Marpa – Améliorer la qualité de vie des résidents » porté par la Fondation BRUNEAU

Vu

- l'avis favorable du bureau du 24 juin 2026

Monsieur le Vice-Président informe le conseil communautaire que la Fondation Bruneau a lancé un appel à projets visant à soutenir les initiatives des Marpa contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Monsieur le Vice-Président rappelle que le service restauration de la MARPA « Le Clos des 2 Sources » constitue un pallier essentiel de la vie quotidienne de l'établissement. Au-delà de sa fonction de restauration, il participe au maintien du lien social, au bien-être et à la santé des résidents.

Afin de garantir la qualité du service rendu, le respect des normes d'hygiène en vigueur ainsi que de bonnes conditions de travail pour les agents, il est devenu nécessaire de procéder au renouvellement et à la modernisation d'une partie des équipements de cuisine.

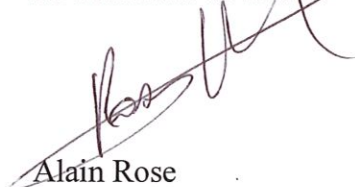
Le projet consiste principalement au remplacement de la batterie de cuisine professionnelle ainsi qu'au renouvellement et au complément de la vaisselle de l'établissement pour un coût prévisionnel de 4 837.94 € TTC.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du dispositif en contribuant à l'amélioration du cadre de vie des résidents et à la qualité des services proposés au sein de la MARPA. Cet appel à projets constitue une opportunité pour la structure de moderniser ses équipements de restauration tout en bénéficiant d'un financement pouvant couvrir l'intégralité de l'opération.

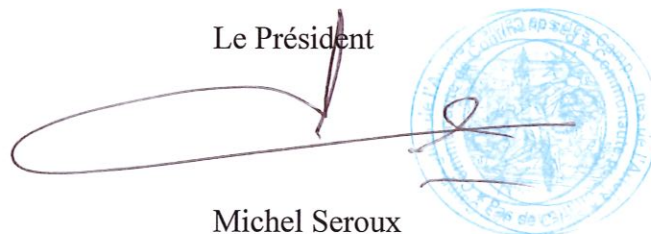
Après échanges, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- de répondre à l'appel à projets « soutien aux initiatives des Marpa – Améliorer la qualité de vie des résidents » ;
- de solliciter une aide financière auprès de la Fondation Bruneau pour le financement de cette opération ;
- d'autoriser le Président à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la constitution et au dépôt du dossier et de signer les documents inhérents à cette opération.

Le secrétaire de séance


Alain Rose

Le Président


Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 21/07/2026 et publication ou notification du 21/07/2026


Michel Seroux